

Mensuel - N° 383 - septembre 2020

# TEMPLOUX

== *infos* ==



Le P'tit Cabaret - WINTER WOODS - 26 septembre



Templerie des Hiboux - JACK COOPER - 27 septembre

# La vie paroissiale en septembre



## Dimanche 6 septembre : messe à 10 heures 30

*Intentions:* Elise Paquet et les familles Virlée-Paquet et Paquet-Feraille - Marie-Thérèse Carpentier et la famille Kneip-Carpentier - les défunts des familles Dejardin, Wième, Thonet et Neu - les familles Denet-François, Denet-Wautelet, François-Michel et la famille Feller - la famille Derycke - Léontine Pichon - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zakarya.

## Dimanche 13 septembre : messe à 10 heures 30.

*Intentions:* les familles Sellier, Euphrosine, Gaillard, Dejardin et Lemy - Christiane Pesleux et Charles Delvaux - Germaine Feraux et Albert Gilson - Pol Bodson et la famille Bodson-Léonard - Annie et Thierry Differdange - la famille Poncin-Paillet.

## Dimanche 20 septembre : messe à 10 heures 30.

*Intentions:* Joseph Ripet, André Boseret, Léon Boseret, Odile Pinchart - Emile et Joséphine Derese-Dujardin et familles - Albert Rouart et Marie-Louise Collignon - Clément et Louise Engelinus et la famille - Hubert Grégoire et Elise Bournonville, Ernest Bournonville et Marie Marloye - Jean Allard, Maria Bournonville et Gérard Allard.

## Dimanche 27 septembre : messe à 10 heures 30.

*Intentions:* les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - les défunts des familles Delvaux, Hypacite et Decoux - Maria Malburny et Fernand Pirard, Yvonne Pirard et Alexandre Croonenborghs, Yvonne Dautreppe et Gaston Pirard, Jeanne Pirard, Louis Paquay - Renée Piette et Marcel Rouart - Louis Massart et Elisabeth Leurquin.

## EN SEPTEMBRE À LA TEMPLERIE DES HIBOUX Jack Cooper - Entre 4 yeux

### MAGIE

Un des plus grands magiciens belges pour un spectacle sans filet pour ouvrir la saison.

Venez passer un moment magique en famille et dans le respect de toutes les règles sanitaires en vigueur.

**27 septembre à**

**16H00**



8 rue Sainte Vivinne - 5020  
TEMPLoux  
0484.853.212  
[www.templeriedeshiboux.be](http://www.templeriedeshiboux.be)



SALLES  
MUSIQUES

- mardi 1<sup>er</sup> septembre** à 18 h. :  
conseil communal à Namur
- samedi 19 septembre** de 15h30 à  
16h15 : passage du bibliobus  
◆ p. 23
- jeudi 24 septembre** à l'Acinapolis  
Ciné-Seniors : *LION*  
Réservations : 081/24.87.357
- samedi 26 septembre** à 20 h. :  
*Winter Woods* au P'tit Cabaret  
◆ p. 8
- dimanche 27 septembre** à 16 h. :  
*Magie* à la Templerie des Hiboux  
◆ p. 2

S-SPORTS

### Temploux Mini Foot

*au hall sportif*

- 10 sept. (20h50): TMF - Namur Team  
24 sept. (20h50): TMF - FAC Namur

S-HEURES

- ramassage papiers :**  
lundis 7 et 21 septembre
- ramassage PMC :**  
lundis 14 et 28 septembre

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

# Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212  
Suarlée

tél. et fax 081 / 56.81.01

gsm 0475 / 58.71.57

remacleremy@gmail.com

www.remyremacle.be

**Pour la conception,  
la réalisation et  
l'entretien de tous vos  
aménagement  
extérieurs**

*Abattages,  
élagages dangereux,  
tailles, terrassements,  
bordures, allées,  
Pavage & rognage,  
semis pelouse, tonte,  
plantations, scarification,  
vente et pose de clôtures.*



DEVIS GRATUIT

LA SALLE SAINT-HILAIRE

renseignements et réservations

0472/03.87.35

# En flânant dans le vieux Temploux

## Le Château des Fosses (b)

*La famille de Baré de Comogne*<sup>1</sup>

Le Vicomte **Edmond** de Baré de Comogne (1822-1889) a acheté ce château en 1861. Il était le petit-fils du Baron Lambert de Baré de Comogne (1759-1828). Albert (1865-1918) qui en hérite avait épousé **Marie-Louise d'Udekem d'Acoz** décédée à Temploux en 1928. La reine Mathilde est une descendante de cette famille<sup>2</sup>.

**Albert** était rentier et passionné d'ébénisterie, il a sculpté un fumoir en plein chêne qui se trouvait à la droite de la verrière. C'est là que les convives se retiraient après les banquets. Durant la guerre 1914-1918, la famille s'est réfugiée en Angleterre. Albert y est mort et son corps n'a pas été rapatrié.

La Vicomtesse Marie-Louise, veste d'homme, jupe écossaise et chapeau vert avec plume de faisan, avait toujours le fusil à l'épaule. Passionnée par la chasse, elle tirait tout ce qui volait. Elle chassait principalement dans le *bois de Poujoux* où elle possédait un chalet en briques avec une grande cheminée à feu ouvert. Elle organisait des battues qui duraient la journée. A la pause de midi, le vin coulait déjà à flot ; la cave du Vicomte de Baré était très bien fournie. Les réceptions de chasse se déroulaient au château.

C'était la grande vie au château. Déjà avant la guerre 1914-1918, il y avait beaucoup de personnel qui venait principalement de Temploux : cuisinière en chef, aide cuisinière, femmes de chambre et cocher qui deviendra chauffeur par la suite.

**Gaston** (1890-1932), le fils cadet ne restera pas à Temploux et la ferme<sup>3</sup> dont il hérite sera louée. Il s'est marié et a vécu à Anvers. Il est décédé à Booischoot à l'âge de 41 ans.

Les armes d'alliance des familles de Baré de Comogne (à gauche) et Heynderyck figurent sur le fronton du château. Edmond avait épousé en secondes noces Esther Heynderyck en 1859.



- 1) L'histoire de cette famille nous a été racontée par Jules Delchambre qui l'a fréquentée durant la guerre 1940-1945 et ensuite lors des fancy-fair organisées dans le parc du château.
- 2) Temploux infos n° 150 de novembre 1999. *Si Temploux m'était conté* (p.2) par Christian Laurent
- 3) Temploux infos n° 222 de mai 2006. *Les Tombales*, p.6



Le château des Fosses au début du XXe siècle

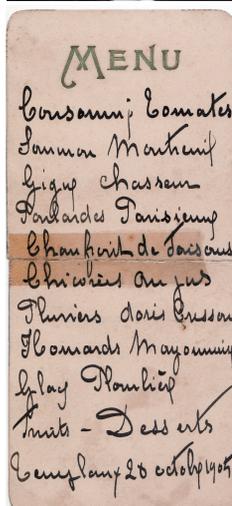
Coll. Musée de Temploux



C'est son frère **Robert** (1888-1944) qui occupe le château. Sa mère lui a donné l'amour de la chasse. Cette passion, celles des voitures et des pigeons vont le ruiner. Après la première guerre mondiale où il a combattu, il vend des terres et des terrains pour acheter des bois pour la chasse. Même s'il veillait à tenir son rang de vicomte, il était prêt à rendre service et ne regardait pas les villageois de haut. Il a été président d'honneur de la fanfare et lui fournissait le gibier pour la fête de Sainte-Cécile. La vie fastueuse s'est poursuivie après la première guerre.

A la fin des années 30, il est de moins en moins présent à Temploux ; il est souvent au Luxembourg où il possède une grande propriété avec un petit château ; il y « cultive » du chêne et se sert de l'écorce pour faire tanner le cuir. On raconte qu'il mettait le même temps pour aller de Namur au Luxembourg qu'un villageois de Temploux à Namur à pied. Sa vitesse en voiture provoquera un accident où il perd provisoirement l'usage d'un bras.

Bientôt, il est séduit par l'idéologie politique du Parti national-socialiste allemand. Il croit à l'ordre nouveau et à la victoire allemande. Son épouse et ses enfants (principalement Adrien) ne sont plus d'accord avec lui et dès 1940, il ne revient plus qu'épisodiquement à Temploux. Le 7 décembre 1944, il est arrêté et probablement fusillé par la Résistance luxembourgeoise à Diekirch. Son corps sera ramené clandestinement par deux Temploutois (Robert Deglume et Albert Minet) et inhumé au cimetière de Temploux.



Ci-contre Robert de Baré en 1920 et un menu servi au château en 1905.

Coll. Pascal Rase





Le château des Fosses en juillet 1953

*Coll. Musée de Temploux*

En 1910, Robert épouse la princesse **Berthe de Salm-Kyrbourg** (1887-1984) née à Menoux (France). Il l'avait rencontrée lors de grandes chasses organisées en Allemagne (à Salm). On raconte que belle-mère et belle-fille ne s'appréciaient guère.

Durant la dernière guerre, sa position est délicate mais malgré ses origines, elle ne s'est jamais montrée pro-allemande. Elle a agi avec bon sens dans l'intérêt des Temploutois en intervenant auprès des autorités pour aider les gens en difficulté. Dès 1942, elle met le parc de son château à disposition pour organiser une fancy-fair en faveur des prisonniers de guerre.

Le château a souffert des bombardements de 1940. Le 12 mai, les Français (Zouaves et Dragons) occupent le château qui devient une cible pour les stukas allemands. Une seule bombe atteint la tour de droite et démolit complètement le jardin d'hiver. Dès le 5 septembre 1944, les volontaires de l'Armée secrète de Temploux recrutés depuis 1943, se rassemblent au château afin de prendre les armes et munitions subtilisées aux Allemands lors de la débâcle. Dans les dépendances, il y avait un cachot pour enfermer les soldats allemands capturés durant la résistance.

Ensuite, pendant dix ans, les bénéfices récoltés lors des fancy-fairs au château ont permis de récolter l'argent nécessaire à la construction de la salle Saint-Hilaire. La Vicomtesse sera aussi active dans la Ligue des familles nombreuses et dans la vie de la paroisse. Nous reviendrons plus longuement sur sa personnalité dans un prochain numéro.

Six enfants sont nés de cette union, tous vicomtes et vicomtesses :

**Marie-Louise** (1911-2004) qui était malentendante. Elle a séjourné dans une maison spécialisée en Angleterre pour favoriser son apprentissage à la parole ;

**Alix** (1912-1980) est restée célibataire comme sa sœur Marie-Louise ;

**Adrien** (1914-1988) était farouchement anti allemand et donc très opposé à son père. Il a été président du Football Club Temploux. Après son mariage, il a vécu au château de Résimont à Evelette ;



En 1979, la Vicomtesse est fêtée pour son investissement à la *Ligue des familles nombreuses*. De gauche à droite, on reconnaît entourant la jubilaire, Marie-Louise, Odette et son mari, Hilaire Delvaux et Alix.  
Coll. Eric de Dorlodot

**Odette** (1921-1987), le « garçon manqué », elle occupera le pavillon de chasse dans le *bois de Poujoux* ;

**Roger** (1924-1966), résistant armé a fait partie de l'Armée secrète. En 1945, il fait la connaissance de pilotes américains casernés à l'aérodrome de Temploux. Ils lui apprennent à piloter et Roger devient moniteur d'aviation civile. Devenu pilote professionnel, il est attaché dès 1953 à la *Sobelair* et assure les vols réguliers vers le Congo. Lors de l'indépendance en 1961, il sauvera la vie de nombreux colons perdus en brousse. Il a perdu la vie dans un accident en Italie en février 1966. En raison du brouillard, l'avion a raté son atterrissage ; il transportait des veaux ;



Roger de Baré

**Hubert** (1928-2011) le cadet a vécu en Brabant Wallon.

Contrairement aux Visart de Bocarmé, la famille de Baré de Comogne n'a jamais participé à la vie politique du village. Ces deux familles ne se frayaient pas. Peut-être parce que la famille Visart était déchue. Elles se respectaient mais sans plus.

*Jean-Marie Allard*



L'arrière du château des Fosses en novembre 2015

**LE P'TIT  
CABARET**



**Soirée musicale**  
Ouverture du Bar  
à 20 h. Début du  
Concert à 20h30

Pour respecter la distanciation, le concert aura lieu exceptionnellement à la

**Salle Saint-Hilaire**

**Samedi 26 septembre :**  
**WINTER WOODS**

P.A.F.  
10 €

**nominé aux D6Bels music Awards 2019**

Winter Woods est un groupe d'indie/Folk/Pop belge qui veille à créer un lien intense avec le public en lui donnant l'envie de prendre la route ou de s'asseoir devant un feu ouvert en hiver ! Ils tentent de sublimer l'instant grâce à leurs instruments acoustiques : guitare, banjo, contrebasse, clavier, violon... Ils ont atteint plus d' 1,7 million de streams avec leur single "Change is Coming » et obtenu le soutien de plusieurs radios belges. Leur premier album, Rosenwood, est sorti en novembre 2019



*En raison de l'évolution de la pandémie de Covid-19, ce concert pourrait être annulé en dernière minute. Les tables respecteront la distanciation.*

*Pour vous informer, consultez la page Facebook Le p'tit cabaret, envoyez un mail à [cabaret@temploux.be](mailto:cabaret@temploux.be) ou contactez le 0475 44 86 96.*

*S'il a lieu, le concert respectera les directives sanitaires officielles.*



**Réservations obligatoires : [cabaret@temploux.be](mailto:cabaret@temploux.be)  
ou 0475 44 86 96**





Catherine Brunatto  
ARCHITECTE PAYSAGISTE

Architecte de Jardin  
Paysagiste



0476 96 39 96  
www.catherinebrunatto.be

# N.B.H. CHAUFFAGE DEPANNAGE 7 JOURS 7

*ENTRETIEN - REPARATION CHAUFFAGE CENTRAL  
SANITAIRE*

ENTRETIEN CHAUDIERE MAZOUT/GAZ	<b>150 €</b>
DETARTRAGE CHAUFFE-EAU (gaz)	<b>129 €</b>
DETARTRAGE BOILER électrique	<b>164 €</b>
RAMONAGE cheminée, charbon, mazout, gaz	<b>70 €</b>
RAMONAGE Insert (cassette)	<b>80 €</b>

## GSM 0475/79.38.79

TVA et  
déplacement  
compris



P.F. et funérarium **BODSON** à BOUGE, rue de Sardanson, 64  
Une entreprise familiale à votre service  
www.funeraillles-bodson.be **081/20 19 90**

# La plaine de sports

*Amis Temploutois,*

*Connaissez-vous la Plaine de Sports de Temploux ?*

*Oui ? Alors vos jeunes enfants se sont déjà amusés à la plaine de jeux et fait des pâtés dans le sable, la pétanque n'a plus de secret pour vous, vous y avez déjà fait quelques « paniers » ou partagé une endiablée partie de volley ou de mini-foot, ou mieux vous êtes inscrits au dynamique club de tennis de Temploux.*

*Non ? Rendez-vous à la rue des Fosses, 1 (à côté du terrain de football). Vous y trouverez un bel espace verdoyant offrant de nombreuses possibilités de détente : espace jeux avec sable pour les petits de 3 à 8 ans (sous la surveillance des parents), 4 terrains de pétanque, une table de ping-pong, un terrain de basket/volley, un pour le mini-foot, des terrains de tennis (extérieurs et intérieurs – s'adresser pour ceux-ci au club de tennis) avec cafétéria et terrasse, bancs, pergola, un barbecue...*

*Pour la petite histoire, il s'agit d'une réalisation privée puisque érigée, aménagée et entretenue grâce aux bénéfices de nos brocantes et au dévouement de centaines de bénévoles qui y ont œuvré. Elle est cependant ouverte à tous.*

*Néanmoins, certaines règles y sont d'application pour les utilisateurs quels qu'ils soient, tant pour la sécurité de tous que pour le bien-vivre ensemble.*

*Ainsi notamment : les vélos, trottinettes et tout engin motorisé sont interdits sur toute la plaine (emplacements adhoc prévus à l'entrée – l'accès à la plaine est possible de 8 h du matin jusqu'au coucher du soleil (excepté pour les activités tennistiques) - dans la partie réservée aux jeunes enfants (jeux, sable), ceux-ci sont sous la surveillance des parents ou adultes – les chiens doivent impérativement être tenus en laisse – l'utilisation du barbecue est à réserver auprès des concierges,*

*Mr. et Mme. Kaye, lesquels sont par ailleurs chargés, outre de l'entretien général, de faire respecter les règles reprises ci-dessus.*

*Durant la période du Covid-19 et sans préjuger de futures mesures, les protocoles mis en place par nos instances fédérales, régionales et communales y sont d'application.*

*Nous sommes fiers que notre village ait pu développer et maintenir une telle infrastructure depuis plus de 25 ans et nous espérons qu'elle pourra encore évoluer.*

*N'hésitez pas à en profiter !*

Pour tout renseignement, avis, remarques relatifs à la plaine de sports, un seul numéo

**0471 / 08.74.17**

*Le Comité de la Plaine de Sports*



# YOGA À TEMPLLOUX



Le **yoga** est une pratique ancestrale qui trouve ses racines en Inde, mais aussi en Egypte ancienne et en Occident chez les Celtes. Il a su s'adapter aux besoins des occidentaux et des séniors. D'autres approches s'en inspirent largement, y apposant des appellations à la mode.

Pratiquement, le **yoga** que je propose, par la compréhension de la tenségrité, des mouvements lents, doux, longs, et donc intenses, permet de remuscler, de redonner du maintien et de la souplesse, de travailler les articulations en douceur, de stimuler le travail des fascias, de renforcer le périnée et les abdominaux, d'adopter une posture correcte, d'apprendre à utiliser son corps, sa respiration, ses appuis de façon juste, de rééquilibrer les énergies.



De cette façon douce, intense, consciente, le **yoga** nous mène à l'éveil de l'attention, la pleine conscience, la présence à soi, l'approche méditative, et permet de se maintenir en forme, physique, mentale, intellectuelle, de mieux connaître son corps, de prendre du recul par rapport aux évènements de la vie, de trouver un équilibre intérieur.

Le **yoga**, c'est aussi mettre en lien les différents éléments de notre organisme, c'est se relier au vivant, à la nature, aux autres.

Le **yoga** est évidemment conseillé par la médecine moderne. Les cours que je donne sont l'aboutissement de 40 ans de recherche personnelle, pour transmettre de façon compréhensible et adaptée cette approche magnifique et complexe. Ces cours existent à Temploux depuis de nombreuses années.

Contact : **Gaelle** Paquet  
0497 500 846

J'y vais : [jv@tvcablenet.be](mailto:jv@tvcablenet.be)



# Des réponses à vos questions

Au tour du bourgmestre Maxime Prévot de répondre à vos questions. L'aérodrome, la sécurité, la culture, l'environnement, l'enseignement, la mobilité, les déplacements vers la ville, la participation et la pandémie qui nous inquiète depuis des mois sont au cœur de vos préoccupations... et de celles de la Ville.



- Quelles sont les conséquences de l'activité de l'aérodrome sur la pollution de l'air à Temploux ? Les habitants devraient être informés de cette problématique.

Les activités de l'aérodrome n'ont que très peu voire pas d'impact sur la pollution de l'air à Temploux. Lorsque la piste en dur a été construite, l'engagement avait été pris de survoler le moins possible le village de Temploux. Cette promesse est respectée. Au décollage, quand les moteurs sont à plein régime, le village de Temploux n'est quasi plus survolé. À l'atterrissage, les avions en phase de vol descendante ont des moteurs très souvent au ralenti ou presque. Lorsque les avions atterrissent sur la piste 06, ils passent au-dessus de Temploux mais l'impact est, selon mes informations, très faible.

Un comité d'accompagnement, réunissant l'Administrateur-délégué de l'aérodrome, des membres du Collège communal – dont moi-même – et des habitants de Temploux se réunit minimum une fois par an et peut inviter des experts pour des questions précises. N'hésitez pas à y relayer vos questions.

- En ce qui me concerne, la fermeture de la bibliothèque a été un scandale absolu : à l'heure de sa fermeture, Flawinne étendait ses heures d'ouverture ! Je pense qu'il est plus que nécessaire de la réouvrir. C'était un lieu de lecture, d'emprunt de livres mais aussi des activités s'y déroulaient en partenariat avec l'école, des personnes âgées y accédaient avec plus de facilité que de se rendre à Namur (la difficulté de se déplacer mais également le prix du billet de bus est un frein pour certains), les villageois s'y rencontraient liés par le plaisir de la lecture, les étudiants y trouvaient leurs livres scolaires, ... Le bibliobus ne rend pas de tel services d'autant qu'étant un service provincial, il n'y a aucune passerelle possible avec la bibliothèque communale à Namur pour combiner emprunts et retours par exemple. J'espère vraiment être entendue sur cette question.

La Lecture publique fait partie intégrante de la politique culturelle de la Ville de Namur, *Namur Confluent Culture*, et occupe une place de choix au cœur de la vie des Namurois. Cependant, le lecteur d'aujourd'hui n'est plus le lecteur d'hier. Dans la même perspective, la bibliothèque d'aujourd'hui ne peut plus être celle d'hier. Elle ne peut se contenter d'être un simple lieu de consultation. Partant de ce constat, nous avons souhaité moderniser et réorganiser le réseau de Lecture publique en créant une nouvelle dynamique dans laquelle les livres circulent davantage et vont à la rencontre des citoyens. Si cette réorganisation nous a malheureusement amenés à décider de la fermeture de la bibliothèque de Temploux beaucoup trop peu fréquentée et économiquement peu rentable (seulement 16 livres adultes loués par semaine), Temploux a aussi été la première entité namuroise à bénéfi-

cier de la modernisation du réseau. Nous avons la volonté d'offrir un service de qualité et dynamique allant à la rencontre des habitants avec, outre le passage régulier du Bibliobus provincial, l'implantation de micro-bibliothèques régulièrement achalandées par nos services communaux, en valorisant des ouvrages de seconde main de qualité.

J'ajouterai enfin que cette dynamique novatrice est complétée par des services en place depuis longtemps et qui, malgré la fermeture de la bibliothèque, continuent à être assurés. Je pense au portage de livres à domicile pour les moins mobiles et aux animations pédagogiques à destination des plus jeunes, sans oublier bien sûr le service *Bibliovox* qui permet d'accéder gratuitement à plusieurs milliers de livres numériques à lire à la maison ou ailleurs depuis le web.

- Zones 20-30 km/h temporaires durant les vacances scolaires : limiter la vitesse au *Chemin de Moustier* (notamment) qui est une des rues du village qui draine une certaine quantité de trafic et permet aux véhicules de prendre de la vitesse (certains automobilistes ne s'en privent pas) en y installant le temps des vacances scolaires des barrières Nadar (« Ils jouent », enfants, joggeurs, cyclistes, ...) avec des couleurs vives afin d'attirer l'attention des automobilistes qui devront s'attendre à trouver un usager faible sur la chaussée.



Chaque année nous mettons plusieurs rues de villages en zone 30 le temps des vacances. Si cela apporte certaines contraintes aux automobilistes, c'est généralement bien accepté. Cela ne peut se faire cependant sur une trop grande portion, faute d'être respecté. Cela produirait alors l'effet inverse en donnant un sentiment de sécurité excessif aux usagers faibles. Le *Chemin de Moustier* est d'ailleurs très long. Nous tenons compte de la présence d'enfants à proximité. Ces demandes sont analysées par la Police puisqu'il convient de respecter le Code de la Route. Si vous souhaitez cela pour d'autres rues, pensez à faire la demande au plus tôt pour que nous ayons le temps d'analyser et de concrétiser.

- Mon fils termine sa 6e primaire à l'école de Temploux. C'est une étape importante qui n'a pas pu être concrétisée cette année par l'obtention du CEB. Que prévoit le pouvoir organisateur pour « fêter » ce passage ?

Nous avons envisagé de postposer la fête des CEB à la fin de l'été mais plusieurs voix nous ont fait savoir que cela serait difficilement compréhensible par les enfants qui sont en effet passés à « autre chose ». Avec l'Echevine de l'Enseignement, j'ai adressé un courrier à chaque enfant qui a obtenu son CEB pour le féliciter. J'aurais aimé faire plus mais la situation sanitaire de cette fin de vacances ne permet toujours pas de faire ce plus. J'espère que chaque famille aura pu faire la fête avec son écolière ou son écolier que je félicite encore et à qui je souhaite tout le meilleur pour les années à venir.

- Depuis quelques semaines, le centre-ville de Namur est en zone partagée. Je trouve que les informations aux entrées dans cette zone ne sont pas suffisamment claires. Pourquoi ne pas utiliser ce type de panneau utilisé à Quiberon ?



Nous avons installé des figurines à toutes les entrées de la zone 20. Elles sont colorées et à taille humaine. Elles préfigurent un cycliste, un enfant, un promeneur, une promeneuse. Nous avons fait des marquages au sol et placés - évidemment et avant tout - les panneaux ad hoc recommandés par le Code de la Route. Nous avons également fabriqué des panneaux jaunes fluo indiquant ce passage en zone 20 pour une meilleure qualité de vie et de l'air dans la zone afin d'attirer

Quiberon,  
juillet 2017



l'attention de tous les conducteurs. Une campagne d'info a été faite via les réseaux sociaux et sur Canal C. Nous avons distribué un « toutes-boîtes » à tous les riverains des zones concernées. Nous avons tenu une conférence de presse. Des contrôles radars ont démontré la nécessité d'insister sur l'information. Après une phase de sensibilisation, nous sommes passés à une phase de répression. La zone 20 est prévue, à ce jour, jusqu'au 31 août 2021. Un comité d'accompagnement technique et un autre avec des riverains ont été mis en œuvre. Le engagement est important ; nous savons que la communication y relative est essentielle.

- Les services offerts par *Pro Velo* à la gare de Namur sont appréciés par beaucoup. La Ville pourrait-elle prévoir un endroit pour stationner lorsqu'on apporte un vélo à réparer ?

La *Place de la Station* est amenée à évoluer vers un espace plus piétonnier dans un avenir à moyen terme. Les aires d'arrêt de bus peuvent être utilisées le temps d'embarquer ou de décharger quelqu'un ou quelque chose, tel un vélo à réparer. Il n'y a donc pas de raison de créer un espace spécifique pour décharger un vélo à réparer. Un parking sera à terme disponible sous le futur centre commercial du square Léopold. Une information complète pourrait être délivrée par ProVélo pour ses usagers. Nous pouvons les y aider.

- Déplacements vers Namur-ville : A quand un parking P+R à Belgrade (ou au Zoning de Rhisnes) pour limiter le flot de voitures qui entrent dans Namur venant de la nationale 4 ? je sais qu'il s'agit d'un sujet qui concerne principalement le TEC mais la commune peut certainement faire pression si elle est convaincue de son utilité. Cette facilité d'accéder à Namur sans voiture permettrait également d'éviter la construction d'un mini centre commercial dont il a été (est ?) question à Suarlée et que je ne souhaite pas (du tout !).

Un P+R est bien prévu dans le Plan d'Investissement de la Région wallonne. Le dossier de l'aménagement de la ZAC (zone d'aménagement concerté) de Suarlée/Belgrade est actuellement à l'étude pour y installer un P+R, un mini centre commercial ainsi que du logement. Cette entrée de Ville doit être aménagée, c'est certain.

- La Ville a placé des panneaux pour que les cavaliers ramassent les crottins de leurs chevaux. Ceux-ci rétorquent que les habitants n'ont qu'à les ramasser car c'est très bon pour les jardins. A voir les crottins qui jonchent nos rues, il faut croire que ces amazones et écuyers n'ont pas de jardin... Comment faire respecter ce règlement ? Autre problème, on rencontre des chevaux (forcément sans éclairage) qui circulent à la tombée de la nuit.

C'est effectivement à la suite d'une interpellation des citoyens de Temploux que nous avons créé et placé des panneaux invitant les cavaliers à ramasser les crottins de leurs chevaux. Les cavaliers sont tenus de mettre un sac à la croupe du cheval pour éviter ce genre du nuisance ou de faire effectuer le nettoyage par un suiveur. Le titre 1 du Règlement Général de Police (RGP) est clair à cet effet dans le sens où il est interdit de souiller la voie publique. La difficulté réside dans l'identification du cavalier fautif...

Pour l'éclairage de la monture, il n'y a pas d'imposition légale de disposer de phares ou de catadioptré. Néanmoins, lorsqu'il est sur la voie publique, le cavalier est considéré comme un conducteur à l'instar des automobilistes ou cyclistes, et doit, comme tel, se conformer à toutes les dispositions du code de la route qui lui sont applicables. S'il met pied à terre et marche à côté de sa monture, le cavalier reste un conducteur tant qu'il se trouve sur la voie publique. Il doit s'assurer d'être visible. Une campagne de prévention pourrait être menée à cet effet.

- Comme de nombreux Temploutois, je suis triste et révolté de voir l'état de notre cimetière de plus en plus délabré (voir trois photos). Cerise sur le gâteau, dans son dernier numéro, *Namur magazine* invite les Namurois à venir visiter le cimetière de Temploux.

Suite p. 16 ►►



Chaussée de Nivelles 224  
5020 TEMPOUX



**ACTESIA**  
IMMOBILIERE

VENTE - ACHAT - LOCATION - VALORISATION

ACTESIA vous offre un SERVICE COMPLET :

- ✓ une évaluation GRATUITE
- ✓ constitution d'un dossier COMPLET et son suivi de A à Z
- ✓ PROFESSIONNALISME et CONSEILS JUDICIEUX
- ✓ disponibilité, simplicité, écoute et EXCELLENTS RESULTATS
- ✓ une base de données fournies
- ✓ des outils marketing performants : brochure de qualité, conseils en home staging, photos HDR, PLANS 2D, ...



**CONTACTEZ-NOUS : 0471 230 230 - email: [laurence.ghigny@actesia.be](mailto:laurence.ghigny@actesia.be)**

**A**risto  
Atelier d'Architectes

081/341342 - 0486/411827

Architecture - Certificats PEB



[www.aristo-architectes.be](http://www.aristo-architectes.be)



Le cimetière de Temploux est en phase de végétalisation comme de nombreux cimetières. La Ville est en contact avec *Cyréo*, coopérative à finalité sociale, avec qui nous avons un marché pour l'entretien végétal du site. La tonte des allées a bien eu lieu et la devanture du cimetière fera l'objet d'une intervention prochaine. L'allée principale du cimetière est davantage « usée » par passage régulier et montre quelques taches de trèfles, tondus depuis lors.



juin 2020

Il faut noter que la tonte en cas de fortes chaleurs reste limitée, pour éviter le roussissement. Mais souvent, quand on parle de défaut d'entretien de la Ville, c'est en réalité un défaut d'entretien des tombes par les familles qu'il s'agit, générant des poussées sauvages de plantes. Les familles dont les sépultures sont en défaut d'entretien ont été mises en demeure et informées via l'affichage qui est en cours et qui prendra fin en décembre 2020. Les procédures de gestion des sépultures sont longues car imposées par le Code de la Démocratie Locale. Affichage pendant au moins deux fêtes de Toussaint... L'an dernier, nous avons placé une info dans le *Temploux Infos* pour vous informer au mieux. Si besoin, ce sont donc nos services qui interviendront. Le cabanon communal dans le coin du cimetière doit être remis en état, c'est un fait. Un budget sera présenté par les services et sollicité au budget 2021 pour une remise en état, à l'instar de certains murs qui en ont bien besoin également.

- Suite au marquage de la *Place Madelin*, la traversée de la rue Saint-Fargeau en venant de la *rue sous l'église* vers la *rue Visart de Bocarmé* est trop étroite. Les voitures garées régulièrement en face des numéros 2 et 4 de la rue Saint-Fargeau gênent la visibilité. Deux accidents se sont déjà produits. Dans l'autre sens, le virage vers la *rue sous l'église* en venant de la *rue Saint-Fargeau* est aussi compliqué. Ce problème a déjà fait l'objet de nombreuses demandes à la Ville. Dans le numéro de novembre de *Temploux infos*, L'échevine de la mobilité signalait que service du Domaine Public et Sécurité de la Ville de Namur avait bien reçu cette interpellation et qu'il allait le traiter dans les meilleurs délais...

La solution qui sera proposée prochainement est la mise en place de potelets afin d'empêcher le stationnement sur les 10 premiers mètres pour des raisons de sécurité.

- Comme un peu partout, des vols ont lieu dans les habitations. Que met en œuvre la Ville pour remédier à ce fléau ?

Comme j'ai déjà pu l'indiquer lors d'une interpellation au conseil communal, chaque année, le sentiment de recrudescence de vols dans les habitations se manifeste souvent au milieu de l'automne. C'est de fait au cours des mois de novembre et de décembre que les vols dans les habitations sont généralement le plus constatés. Les journées sont plus courtes et les nuits plus longues. La police patrouille mais ne peut être partout à la fois. Il est donc essentiel que les citoyens soient les premiers acteurs de leur protection.

La techno-prévention reste l'un des outils phares pour éviter d'être victime de cambriolage. La techno-prévention, c'est l'ensemble des mesures organisationnelles, physiques et électroniques en vue de prévenir un cambriolage. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre agent de quartier pour connaître les possibilités de formation en techno-prévention. Voici un lien qui peut vous aider :

<https://www.police.be/5303/a-propos/les-services-operationnels-de-la-zone-de-police-namur-capitale/service-proximite>

Suite p. 18 ►►

# Funérailles Massaux

— Accueil funéraire namurois



*Ecoute  
conseils, efficacité  
depuis quatre générations*

- › *Organisation complète de funérailles*
- › *Funérariums et salle de réception climatisés*
- › *Agréé toutes compagnies d'assurance décès*
- › *Monuments et prévoyance funéraire*
- › *Tous services et fleurs en soies*

*A côté du cimetière de Namur dit « de Belgrade »  
Chaussée de Waterloo n° 464, 5002 Namur Saint-Servais*

*Site : [www.massaux.be](http://www.massaux.be)      Email : [info@massaux.be](mailto:info@massaux.be)*

*Tél. : 081/733 599 (24h/24)*

- De nombreux sentiers sont remis en service et utilisés par des promeneurs. Malheureusement certains profitent de ces endroits non surveillés pour les besoins de leurs chiens. Ce dont pâtissent les riverains qui habitent le long du chemin de Fleurus.

Les propriétaires de chiens ont l'obligation d'emporter avec eux les déjections de leurs animaux domestiques. Cette obligation figure dans notre Règlement Général de Police. S'ils sont interpellés et verbalisés, ils risquent une sanction administrative communale qui leur coûtera plus cher qu'un rouleau de petit sac à déjection que l'on trouve dans tous les commerces et dans les coins « toutounet » présents à divers endroits du territoire communal. Un panneau rappelant cette obligation pourrait être utilement placé à l'entrée de ces sentiers.



Rue Lieutenant-Colonel Maniette

- Depuis de nombreuses années, nous avons interpellé la ville pour le problème des nuisances importantes engendrées par le coussin berlinois posé face aux numéros 16, 18, 23 de la *rue Lieutenant-colonel Maniette*.

Malgré un exposé clair des divers problèmes posés (inefficacité de ce dispositif qui ne vise que les petits véhicules, absence de chicane qui permet aux usagers de se déporter à gauche face au coussin berlinois pour éviter le ralentissement, nuisances sonores et surtout, vibrations) et malgré plusieurs interpellations, aucune réponse officielle n'a été donnée.

NB Personne ne nie la nécessité d'imposer le ralentissement de la vitesse mais le choix du moyen de le faire doit être pris en fonction des nuisances subies.

Ces nuisances s'amplifient et principalement les vibrations qui créent des dommages aux maisons et aux murs des jardins (Cfr par exemple le mur du presbytère que la ville a réparé face à l'autre casse vitesse).

D'où cette question : comment des citoyens lambda peuvent-ils se faire entendre par la ville face à une administration - qui a bien des choses à régler- pour chercher ensemble une solution à un problème précis dont ils sont victimes. Les nuisances du coussin berlinois sont (re) connues et ont déjà conduit à en retirer l'un ou l'autre.

Quand la ville prend une décision d'aménagement d'une rue, les riverains ont-ils voix au chapitre ou les décisions viennent d'en haut et d'une administration distante, sans tenir compte de ceux qui devront vivre les choses ? Renvoyer les riverains à la notion supposée d'intérêt collectif n'est-ce pas ouvrir la voie au mépris des citoyens ?

Ceci a une grande importance puisque les aménagements de la route de Spy et de quelques rues à Temploux imposeront de traiter ce genre de problème (vitesse, casse-vitesse, nuisances sonores et vibrations).

Suite p. 20 ►►

Grilles - Portails - Garde-corps - Ferronnerie d'art  
Automatisation - Pergolas - Arceaux

Rue Bout du village, 69 à Temploux 081/56.99.37- 0479/48.34.00

**Eric Balfroid**  
**Artisan**  
**Ferronnier**

info@ericbalfroid.be  
www.ericbalfroid.be



**TMO**

Travaux Massart Olivier

*Entretiens de parcs et jardins*  
*Aménagements extérieurs*  
*Prestation technique*

0479/80.82.19  
olimassart@hotmail.com  
TVA 0824.911.655

**Devis gratuit**

**LINDA FLORENT**

**Pédicure médicale**  
**Se rend à domicile**

**0494 98 87 79**



La sécurité routière au sein des villages et des quartiers revêt une grande importance pour moi. J'ai lancé le principe de la concrétisation d'un plan sécurité routière par entité (village ou quartier). A cet effet, j'ai prévu plusieurs rencontres annuelles pour écouter les habitants, entendre leurs doléances et suggestions, apporter des réponses avec la collaboration de la Police. Un budget a été prévu annuellement pour procéder aux aménagements requis. Avec le Covid19, certaines réunions ont dû être postposées mais elles reprendront dès que la situation sanitaire le permettra. Nous participons par ailleurs aux Cellules Provinciales de Sécurité Routière (CPSR) conduite par la Région wallonne lorsqu'il s'agit d'aménager des voiries régionales qui traversent nos contrées. Nous y relayons les demandes des citoyens namurois. Pour rappel, c'est à la suite de votre demande que j'ai obtenu le passage en zone limitée à 50km/h de la Chaussée de Nivelles – route régionale – dans sa traversée de Temploux et un radar fixe.

Certains aménagements de sécurité doivent être repensés au vu des nouvelles technologies et des avancées.

Les citoyens peuvent toujours m'adresser leurs demandes. Les réponses peuvent être multiples puisqu'il peut s'agir de mobilité, de sécurité, d'infrastructures, de réglementations... Le service Domaine Public et Sécurité gère ces demandes en collaboration avec les services Mobilité, de la Police et moi-même. Nous avons également un échevinat de la Participation citoyenne dont la mission est de récolter les avis des citoyens pour avancer avec eux vers une meilleure qualité de vie.

- *Temploux infos* vous propose de terminer ces articles consacrés aux questions posées aux membres du collège par une question "conclusion": Quelles conséquences aura la pandémie sur la gestion et l'avenir de la Ville de Namur et singulièrement sur nos villages ? La Ville a-t-elle des projets concernant ces villages "éloignés" du centre-ville ?

Nous avons pu constater à l'occasion de cette crise inédite, la capacité incroyable de mobilisation des citoyens namurois. Nous savons désormais que nous pouvons compter sur eux et sur leurs sens de la solidarité et de la responsabilité. Les services de l'administration communale ont été sur le pont en permanence, et moi de même, pour accompagner au mieux cette situation particulière et veiller à ce qu'elle soit le mieux vécue dans nos quartiers et villages. A ma demande, les services de la Ville ont préparé un « plan rebond » communal afin de mieux anticiper les manques des autres niveaux de pouvoir et être plus réactif encore à l'avenir. Des leçons sont toujours à tirer de ce genre d'expérience. Continuez de prendre soin de vous et de veiller aux autres.

Pratiquement tous les membres du Collège communal namurois ont répondu aux questions que vous avez bien voulu leur adresser. Malgré plusieurs rappels, nous n'avons pas reçu l'avis de Philippe Noël, président du CPAS en charge de l'Action sociale et du Logement au sujet des interpellations suivantes

- Comment se fait-il que nous, habitants de Temploux, nous rencontrons des difficultés, des réponses négatives concernant le placement de personnes au home, alors qu'il avait été décidé, il y a quelques années, que les habitants de Temploux étaient prioritaires ? Or c'est la lutte pour être accepté ! Y aurait-il de nouvelles directives venant de je sais où ? Merci de nous éclairer sur ce point. Bon travail à vous et à vos collaborateurs, ce qui n'est pas toujours facile.
- Pouvez-vous nous communiquer le nombre de Temploutois et de Namurois accueillis au home Saint-Joseph depuis 10 ans ? On constate régulièrement que les Temploutois sont évités et que les Namurois sont loin d'être prioritaires. Dans les quatre communes situées à l'est du grand Namur (et limitrophes de Temploux), deux possèdent un home géré par leur CPAS.



savez-vous que lors d'une demande, la première question posée est "Vous habitez l'entité ?" Si la réponse est négative, celle du home l'est tout autant. C'est probablement illégal mais compréhensible quand on connaît les difficultés financières des communes et CPAS. Pourquoi le CPAS de Namur n'agit-il pas de la sorte quand on connaît la pression fiscale qui pèse sur les Namurois ...mais qui doivent quand même chercher ailleurs pour trouver une place dans un home ?

- Les nouvelles "résidence services" se remplissent petit à petit. Pourquoi ne pas avoir plutôt augmenté le nombre de chambres MR et MRS dont le manque est criant ?
- La Ville de Namur met en place de nombreuses actions en faveur des seniors; par exemple, une expérience est menée actuellement à Temploux sur l'isolement des aînés. Mais que font la ville et le CPAS en faveur des personnes précarisées habitant dans les villages ?

L'espace  
Coiffure

Classique  
Tendance  
et Cérémonie

Mixte  
et Enfants

SARAH  
Vandenbosch

SUR RENDEZ-VOUS **0470 57 49 40**  
sarah.vandenbosch@tpx.be

**RUE DU SAUCY, 1 • 5020 TEMPLoux**

## SCOLARITE REUSSIE

**Enseignante primaire expérimentée encadre enfants en difficultés**

**Cours:** français, mathématique, méthode de travail, aide aux devoirs.

**Apprentissage** individualisé et traditionnel, lecture et orthographe.

### **ALPHABETISATION**

initiation et maîtrise de la langue française: adultes et enfants (cycle de 10 leçons).

**Contact:** 081/56.76.61 ou 0475/41.03.65

# Le livre du mois



## **LA PANTHÈRE DES NEIGES - Sylvain Tesson** Éditions Gallimard - 2019 - 176 pages.



Né en 1972, Sylvain Tesson est le fils d'une mère médecin et d'un père journaliste. Il va faire des études de géographie et de géopolitique. Dès 19 ans, il se lance dans l'aventure exploratoire avec une traversée à vélo du désert central d'Islande et une expédition spéléologique à Bornéo. En 1993-1994, il entreprend avec un condisciple, un tour du monde à vélo dont ils donneront le récit dans *On a roulé sur la terre*. Le virus de la découverte de contrées éloignées, particulièrement en Asie, ne le quittera plus, ni l'habitude d'en livrer le récit. Il parcourt, entre autres, l'Himalaya, le Tibet, les steppes d'Asie centrale. A côté de ces récits, il publie aussi des essais, des nouvelles et participe à plusieurs films liés à ses voyages.



### Le récit

*La Panthère des neiges* n'est pas un roman, mais l'évocation de semaines passées sur les hauts plateaux du Tibet à tenter d'apercevoir l'un des derniers spécimens de cette variété de panthère dont il ne reste que quelques milliers d'individus. Sylvain Tesson accompagne Vincent Munier, photographe animalier, Marie, la compagne de ce dernier et leur assistant Léo.

Le groupe se rend dans une vallée proche des sources du fleuve Mékong, entre 4000 et 5500 mètres d'altitude et par une température inférieure à  $-20^{\circ}$ . En ces lieux inhospitaliers mais presque inviolés survivent des animaux adaptés à cet environnement. Pendant des jours, ils n'ont à observer que des yacks domestiques, des chèvres bleues et des antilopes du Tibet. Ils poussent alors plus avant, pour suivre finalement la vallée d'un affluent du Mékong. Ils logent dans des cabanons branlants ou au fond d'une grotte. Sans eau, électricité ni chauffage, avec des températures nocturnes de  $-35^{\circ}$ . Dans ces conditions inhumaines, la nature dure, impitoyable mais pure et majestueuse étale ses trésors. Animaux et oiseaux rares se donnent à voir et à entendre. L'homme n'y est qu'une poussière.

C'est en se fondant dans ce paysage gelé que le miracle se produit. A trois reprises, ils ont l'occasion d'apercevoir la panthère, animal d'un autre âge dont la dissimulation est l'arme principale. La voir, pour Sylvain Tesson, c'est rentrer en contact avec cette chaîne de millions d'années qui a façonné minéraux, animaux puis humains. C'est retrouver ce fond de soi-même qui fait lien avec le cosmos. Au-delà du récit de cette traque à la panthère, il nous peint le décor majestueux et intemporel où elle vit. De rares animaux y séjournent et quelques rares communautés humaines y vivent dans une frugalité centrée sur l'essentiel.

Les longues heures passées à l'affût amènent les pensées à errer, à évoquer les souvenirs, à imaginer le futur ou à réfléchir au monde actuel et à ses dérives. « L'affût est antimoderne dans la mesure où il nous ramène à tout ce à quoi nos vies modernes, hyperactives, désordonnées, chaotiques, vouées à l'immédiateté, nous arrachent ».

Sylvain Tesson nous livre ainsi une collection d'aphorisme, mais aussi ses réflexions sur la vie, sur la proximité et les écarts entre les grandes sagesses humaines. Des moments intenses de sa vie lui reviennent en tête, comme la mort trop précoce de sa mère ou cette mystérieuse amoureuse dont la résonance avec la nature lui est rappelée par les sites grandioses qu'il traverse. « J'ai découvert les vertus de la patience, j'ai réalisé qu'entre l'espérance que quelque chose arrive et le moment où cela arrive, il y a un intervalle qui se remplit de pensées insoupçonnées, qui ne viennent jamais lorsqu'on n'attend pas ».

## Qu'en penser ?

Il y a dans ce récit un bel équilibre entre la description de contrées vierges, peu hospitalières et le vagabondage des pensées de l'auteur. Colorés de toute une expérience humaine, paysages, animaux et communautés locales prennent de la profondeur. C'est cette combinaison qui donne son relief à ce livre.

Il nous touche par l'évocation de la grandeur immaculée des montagnes, d'animaux rares, de communautés humaines peu influencées par les excès post-modernes. Il nous questionne par les réflexions de l'auteur.

Au moment où la survie de notre planète pose question, où bien des relations virent au conflit, il apporte le témoignage d'une autre façon de voir et de vivre.

Le récit progresse lentement, épousant le rythme lent de l'affût comme une philosophie d'écriture. Nul autre suspense que la recherche de la panthère. Il faut donc parfois s'accrocher pour continuer la lecture, même si les pensées de l'auteur sont distillées comme un viatique dans un style vivant et coloré !

Couronné par le prix Renaudot, il a été pendant plusieurs semaines la meilleure vente en France.

*Philippe Laoureux*



## Le bibliobus : quelques changements

Le Bibliobus sera de retour en septembre mais la pandémie de Covid-19 a contraint la Province de Namur à en modifier quelque peu le fonctionnement.

Dans un premier temps, aucune nouvelle inscription ne pourra être enregistrée. Seuls les lecteurs déjà inscrits pourront avoir accès au bibliobus.

Des mesures de sécurité seront mises en place: distanciation physique de 1,50 m dans l'attente de pouvoir entrer dans le bus, usage du désinfectant obligatoire pour tous à l'entrée du véhicule, port du masque obligatoire pour les plus de 12 ans et conseillé pour les plus jeunes, une seule personne par famille sera admise à la fois dans le bus pour une durée de 10 minutes et chaque lecteur ne pourra emprunter qu'un maximum de six documents.

Afin d'optimiser cette durée limitée à 10 minutes dans le bus, il est conseillé d'envoyer deux semaines à l'avance une liste (au moins dix) de livres souhaités à [bibliotheque.itinerante@province.namur.be](mailto:bibliotheque.itinerante@province.namur.be).

Pour toutes questions et pour ceux qui n'ont pas accès à internet, contact: **081/77.52.99**.

Dorénavant, le Bibliobus passera à Temploux le samedi de 15h30 à 16h15.

# Rudi REMACLE

**Courtier  
en assurances**

Auto

Incendie - vol

Vie privée

Epargne-pension

Protection juridique

Assurance-vie

Gestion des sinistres

Hospitalisation

Assurances  
professionnelles

Placements.

**Rue Carrière Garot, 15  
à Temploux**

**081/56 69 86 ou**

**081/56 77 19**

[rudi.remacle@portima.be](mailto:rudi.remacle@portima.be)

N° d'entreprise 0858.117.824

**SUR RENDEZ-VOUS**

